

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

On a célébré cette année à Payerne le deuxième centenaire de la « *Noble Société des Tireurs à la Cible* » et M. Albert Burmeister, pour qui le passé de cette ville n'a aucun secret, a publié le 14 août dans le *Journal de Payerne* une ample et intéressante notice historique sur cette très populaire association. Le règlement qu'elle se donna en 1736 renferme quelques articles qui paraîtraient bien surannés à notre époque. Citons l'article 41 : « Les jurements doivent être toujours interdits et ceux qui seront assés téméraires pour en proférer dans l'enceinte du Tirage payeront savoir : 1. Pour prendre le nom de Dieu en vain : 8 sols ; 2. Pour jurer par le diable : 2 sols ; 3. Pour jurer par sa foi, expressions déguisées ou pour paroles sales : 2 sols. »

Citons enfin l'article 24 : « Un membre de la Compagnie se mariant payera dix baches de joye ; pour la naissance d'un fils 2 baches ; d'une fille 1 bache ; pour mariage de son fils ou petit-fils 4 baches et de sa fille ou petite-fille 2 baches ; pour héritage de 100 écus petits et en-dessous... 5 baches ; de 100 jusqu'à 200 écus petits 10 baches et ainsi proportionnellement jusqu'à 1000 écus, le plus haut joie n'excédant pas un louis d'or. »

* * *

Le colonel Louis Folz-Warnéry, de Morges, qui fut un officier fort connu chez nous au milieu du siècle dernier, avait eu aussi sous ses ordres à la caserne de Thoune — comme Dufour — l'élève officier Louis-Napoléon Bonaparte, le futur empereur Napoléon III, alors que celui-ci vivait en Suisse et avait acquis la nationalité helvétique. M. René Burnand a raconté dans la *Gazette de Lausanne* du 16 août quelques fort intéressants souvenirs des relations que soutinrent *Napoléon III et le colonel vaudois*, spécialement pendant les jour que fit ce dernier à Paris dans l'hiver 1851, alors que son ancien élève était président de la République.

* * *

M. André Bertholet, à Villeneuve, a publié dernièrement, au sujet de cette localité, une notice historique qui est de nature à attirer l'attention de tous les habitants de la localité et de ceux qui s'y intéressent de près ou de loin. Dans cette brochure élégamment illustrée, l'auteur donne un très clair résumé de l'histoire de Villeneuve dès sa formation au commencement du XIII^{me} siècle par le comte Thomas de Savoie, jusqu'à maintenant en insistant sur les anciennes franchises de la ville, son commerce au moyen âge, sur les nombreuses phases constructives et la restauration de sa superbe et antique église, édifice

qui mérite de retenir l'attention des connaisseurs et des touristes. M. Bertholet donne enfin de nombreux renseignements sur la situation économique actuelle de Villeneuve, ses industries, les carrières d'Arvel, etc. L'auteur, qui est un jeune, mérite d'être encouragé à persévérer dans ses travaux historiques et nous espérons pouvoir publier la communication qu'il a donnée à la dernière séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

* * *

Notre dévoué collaborateur, M. Henri Perrochon, continue avec succès et une activité inlassable, à faire connaître le passé historique et littéraire de notre pays romand. Citons tout d'abord quelques-uns de ses récents articles de la *Gazette de Lausanne* du dimanche. Le 10 mai, il parla des *Cousins d'Isabelle de Montolieu* et le 28 juin, sous le titre de *Mémoires et légende*, de l'origine de la légende colportée par Mme de Genlis au sujet de l'historien Gibbon aux genoux de Mme de Montolieu. Le 12 juillet, ce fut *Mme Auguste de Stael et Doudan*, leur correspondance et leurs confidences, et enfin le 2 août, sous le titre de *Enigmes*, il relata la vie extrêmement aventureuse et parfois énigmatique de Jean de Balthazard, qui fut seigneur de Prangins de 1658 à 1688, année de sa mort.

Lors du congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté, réuni à Gray (Haute-Saône), le 28 juillet dernier, M. Perrochon a communiqué un travail sur *Max Buchon et la Suisse*. Cet écrivain fut un collaborateur de la *Revue suisse*, un ami de notre historien Alexandre Daguët, et eut des relations avec Charles Secrétan. Il fut chargé de traduire en français les romans de Gotthelf.

M. Perrochon a enfin publié dans la *Revue de littérature comparée* (fascicule 63, juillet-septembre 1936, Paris, Boivin & Cie, lib.-éd., 5, rue Palatine, VI^{me}), une étude importante et complète sur *Un Foyer helvétique de Préciosité au XVIII^{me} siècle*. L'auteur nous y donne un tableau très documenté et brossé avec beaucoup de finesse et d'esprit, de la société lausannoise dans la seconde moitié du XVIII^{me} siècle, et de ses salons où se rencontraient une élite de nationaux et d'étrangers.